

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Numéro 67

SEP. 1977



Homborch - Cliché M. Bauwens

# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
rue Robert Scott, 9  
1180 - Bruxelles  
Tél. 376.77.43 - C.C.P. 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat, 9  
1180 - Brussel  
Tel. 376.77.43 - P.C.R. 000-0062207-30

Bulletin bimestriel  
Septembre 1977 - n° 67

Tweemaandelijks tijdschrift  
September 1977 - nr 67

## LES ORGUES DE L'EGLISE SAINT-PIERRE A UCCLÉ (XVI-XXe s) - (suite)

### 7. Entretien et modifications de P.-H. ANNEESSENS

Coppin mourut en 1843 et au moins depuis 1845, c'est Pierre-Hubert Anneessens (\*1810 - † 1888) qui fut chargé de l'entretien annuel de l'instrument pour 12 francs (25, 26, 27). Il était alors âgé de 35 ans.

P.-H. Anneessens, le premier de cette dynastie de facteur d'orgues, aurait appris son métier dans les ateliers de Smets à Bruxelles. Il se fixa ensuite à Ninove.

L'orgue d'Uccle donnait toujours satisfaction mais fut bientôt jugé insuffisant pour l'importance de l'église. On décida alors de l'agrandir considérablement et ces travaux furent confiés au même Anneessens qui les termina en 1853 (28). Ce serait son premier ouvrage de facture d'orgues à proprement parler. Il perçut 800 F, puis 2.200 l'année suivante, soit 3.000 F au total.

Au cours de ces travaux, le buffet fut haussé, élargi et approfondi ; on le recula aussi sous la tour, ce qui nécessita une délicate intervention puisqu'on dut élever la voûte pour le recevoir ; ces dépenses montèrent à 800 F (29).

Nous ignorons quelles furent les modifications exactes qu'apporta Pierre-Hubert Anneessens à l'instrument. Elève de Smets († 1839) (30) qui travailla toujours dans l'esprit du XVIIIe siècle, il eut été du plus haut intérêt de prendre connaissance des idées qui animaient Anneessens en début de sa carrière. Toujours est-il que lorsque Van Bever fut appelé pour de nouveaux travaux en 1884, il nota la composition en place ; nous y relevons une Dulciana 8 et 16 et un Contre-Basson au grand-orgue, ainsi qu'un dessus de Gambe 8 au positif, tous jeux que Coppin n'aurait certainement pas posé. Notons aussi une absence totale de petites mixtures. L'esthétique de cet instrument était donc déjà nettement individualisée.

Dans la suite, Anneessens perçut 10 ou 12 F l'an pour l'entretien de l'instrument, et ce, nominativement jusqu'en 1868 (31). En 1860, il avait encore été chargé de remanier l'orgue pour 110 F et sept ans plus tard, il livra un nouveau porte-vent pour 632,30 F.

Par délibération du 7 juillet 1872, le conseil de fabrique décida qu'il serait pourvu d'urgence à la réparation et au parachèvement de l'orgue ; l'article des dépenses ordinaires y afférant fut majoré de 400 F (32).

On ne put cependant effectuer dans l'immédiat les travaux escomptés et le budget de 1874 fut porté à 820 F "pour travaux urgents, placement de nouveaux tuyaux et nettoyage" (33). Nous supposons que cet ouvrage fut encore confié à Anneessens.

#### 8. Devis de Mathias Schmit

Peu après 1880, on dut ouvrir une soumission pour la restauration des orgues, puisque nous possédons les devis de deux facteurs.

Le premier, non daté, est signé Schmit (34). Il s'agissait de Mathias Schmit, résidant 35, rue de Livourne, à Ixelles, mais d'origine allemande. Nous ne connaissons encore que fort peu à son sujet, si ce n'est qu'il livra à Lombise (peu avant 1863) et à Silly (1866) près d'Enghien, ainsi qu'à Thoricourt, de bonnes orgues de conception traditionnelle et qui nous sont encore conservées.

Dans le présent devis, il se recommandait aussi de travaux effectués à l'orgue de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles (notamment un système anti-secousses au soufflet et un pédalier garni de bois d'ébène) (35). On sait cependant que l'éminent organologue Grégoir réservait son avis sur la qualité de ce travail (36).

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de ce document réside dans le détail de la composition que se proposait d'adopter Schmit pour l'orgue d'Uccle :

#### Gran Orgue

Nouveau sommier de 56 gravures

Bourdon 16 (h + d)

Salicional 16 (depuis fa 1)

Grosse flûte 16 (depuis fa 1)

Montre 8

Flûte 8

Bourdon 8

Cornet 8

Prestant 4

Flûte pointue 4

Doublette 2

Plein Jeu

Bombarde 16 (b + d)

Trompette 8 (b + d)

Clairon 4

Les dessus de ces deux derniers jeux devaient être renouvelés.

#### Positif

Nouveau sommier de 56 gravures, non plus dans le positif de dos, en balustrade, mais dans le grand buffet, au-dessus du grand-orgue ; il sera rendu expressif et accouplable au grand-orgue.

Bourdon 8 (l'ancien arrangé)  
 Salicional (depuis fal)  
 Voix Céleste (dessus seul ; 32 tuyaux)  
 Flûte harmonique 8  
 Flûte douce  
 Vièle de Gambe 4 (les 4 premiers en bois, les suivants en étain)  
 Violon 4  
 Basson-Hautbois 8  
 Voix Humaine  
 Tremblant

Il est fait abusivement allusion à 10 jeux puisqu'en fait le Basson-Hautbois n'en était qu'un (24 + 32 tuyaux).

Les travaux furent évalués à 1.000 F. Disons immédiatement que ce devis ne fut pas accepté.

#### 9. Travaux des frères Van Bever

Le 8 août 1884, Adrien Van Bever et frères, alors établis 70, rue Clémentine, à Laeken, furent appelés à dresser un "Etat actuel de l'orgue (...) et devis estimatif des réparations urgentes à faire" (37).

Le plus célèbre, Adrien (° Laeken 10 juin 1837 - † 27 novembre 1895) apprit son art auprès d'Hippolyte Loret, avec qui il collabora en 1857 à l'orgue de l'église abbatiale d'Averbode. Quand Loret partit en 1876 pour s'établir à Paris, Adrien et son frère Pierre, qui était sculpteur, restèrent attachés à l'atelier. En 1880, Adrien et son plus jeune frère Salomon créèrent une entreprise de facture d'orgues à Laeken, en continuation à celle de Loret. Une filiale fut établie à Aniens en 1894. Entre 1880 et 1916, la firme livra plus de 150 orgues, dont certains en Allemagne, en Afrique et en Amérique. L'orgue d'Everberg (1881) est l'un des plus anciens et des mieux conservés. Les instruments signés Van Bever se caractérisent par une construction intelligente et solide, de même qu'une intonation très soignée (38).

L'orgue d'Uccle fut aussi l'un de leurs plus anciens ouvrages et le devis qu'ils dressèrent en 1884 nous donne l'occasion de prendre enfin connaissance de la composition définitive qu'avait arrêtée Anneessens. C'était un instrument à 2 claviers de 54 touches avec pédale accrochée. La console était toujours en fenêtre puisque Van Bever signalait que les claviers étaient trop enfoncés dans le buffet. Voici le détail des jeux. Van Bever les a présentés l'un à la suite de l'autre, mais suivant l'ordre de leur apparition à la console, selon nous :

	Clairon 4 (b)	Hautbois 8	
	Trompette 8 (b)	Trompette 8 (d)	
Gambe (d)	Fourniture	Dulciana 8	Prestant 4
Bourdon 8	Centre-Basson	Dulciana 18	Flûte 4
Flageolet 2	Doublette	Flûte 4	Hautbois 8
Basson 8	Prestant 4	Bourdon 8	
	Montre 8	Cornet	
Positif	Grand-Orgue	Grand-Orgue	Positif

Van Bever se montra très insatisfait de la qualité de la plupart des jeux : les anches étaient toutes mauvaises, voire très mauvaises ; les fonds passables ; il apprécia les Dulciana 8 et 16 mais trouva le haut de la Montre 8, les Bourdons et le Flageolet trop faibles. Tous les jeux étaient en général jugés inégaux de timbre et d'harmonie ; ils étaient aussi faits d'un alliage médiocre. La pression était trop faible, l'orgue était essoufflé quand on tirait tous les jeux. Van Bever nota aussi des soubresauts dans l'alimentation, des fuites au sommier du grand-orgue et un mauvais accès à celui du positif qui était trop petit.

Il reconnaissait cependant l'élégance des lignes et le bon état de conservation du buffet ; un simple nettoyage suffirait.

Le facteur se proposait de remédier à toutes ces imperfections et de modifier quelque peu la composition :

Grand-Orgue (54 touches ; Ut - fa 5)

Dulciana 16 (Anneessens)  
 Montre 8 (Anneessens)  
 Dulciana 8 (Anneessens)  
 Flûte harmonique 8 (préparatif pour -)  
 Prestant 4 (Anneessens)  
 Bourdon 8 (Anneessens)  
 Flûte 4 (Anneessens)  
 Doublette 2 (Anneessens)  
 Cornet V (30 notes, soit do 3 à fa 5) (Anneessens)  
 Contre Basson ou Bombarde (préparatif pour -)  
 Trompette 8 (Anneessens)  
 Clairon 4 (Anneessens)

Positif expressif (54 touches ; Ut - fa 5)

Salicional 8 (Van Bever)  
 Voix Céleste 8 (Van Bever)  
 Bourdon 8 (Anneessens)  
 Flûte octaviante 4 (préparatif pour -)  
 Prestant 4 (Anneessens)  
 Flûte 4 (Anneessens)  
 Basson-Hautbois 8 (Van Bever)  
 Piccolo (Van Bever)  
 Clarinette ou Cor anglais 8 (préparatif pour - )  
 Voix Humaine 8 (Van Bever)

Pédales (24 marches ; Ut - do 3)

I + II, Trémolo II, Expression II.

On voit donc que le grand-orgue était conservé tel quel, simplement complété en préparatifs pour deux jeux ; quant au positif, il était complètement renouvelé, hormis le Bourdon 8 et la Flûte 4 ; il recevait aussi deux jeux supplémentaires.

Le sommier du grand-orgue serait conservé mais celui du positif renouvelé, de même que les deux claviers et le pédalier en chêne, "forme allemande".

En annexe à ce devis qui s'élevait à 4.200 F, Van Bever proposa, en date du 28 janvier 1885, un mécanisme permettant de faire parler au pédalier les 25 notes graves de la Dulciana 16, et cela de façon indépendante, sans devoir tirer ce jeu au clavier. Les 300 F de ce travail comprendraient aussi une pédale d'appel du "Jeu d'anches au Grand Choeur".

A ce moment, Van Bever terminait des travaux très appréciés dans le Nord de la France et c'est sans doute pour se recommander qu'il adressa au doyen d'Uccle des compte-rendus élogieux.

Ainsi, le numéro du 7 mars 1885 du "Messager de N.-D. de Brébières" à Albert contient une appréciation très enthousiaste de l'orgue que venaient d'y livrer les Van Bever (39).

Les archives d'Uccle contiennent encore un compte-rendu on ne peut plus élogieux de l'inauguration, le 26 avril 1885, de l'orgue du collège Saint-Vincent de Senlis (40). Il provenait de l'église Sainte-Catherine de Lille et venait d'être restauré par Adrien Van Bever. Le chroniqueur considérait cet instrument comme une "heureuse synthèse de l'art ancien et de l'art moderne". De plus, il mettait en exergue le son plein, moelleux et rond, en opposition aux orgues de Merklin, parfois aigres, criards, et déchirant l'oreille. Il apprécia aussi la présence de jeux de Cornet et de Nazard, habituellement exclus des instruments contemporains. Le fini du mécanisme et surtout sa simplicité étaient responsables de la netteté de l'attaque.

Revenons à Uccle. Munis de telles recommandations, on imagine que Van Bever se vit confier sans difficultés la restauration de l'orgue. Dès juillet 1885, le travail d'atelier était terminé et l'on commença le remontage dans l'église.

L'orgue fut inauguré le 2 février de l'année suivante et la cérémonie fut relatée avec beaucoup d'éloges dans le "Courrier de Bruxelles" (41). Cette première restauration des frères Van Bever en Belgique fut considérée comme un coup d'éclat, une oeuvre d'une "perfection difficile à surpasser".

La composition de l'orgue, rapportée dans ce récit, avait quelque peu varié de celle qui avait été proposée dans le devis :

#### Grand Orgue

Dulciana 16  
Montre 8  
Flûte harmonique 8  
Bourdon 8  
Dulciana 8  
Prestant 4  
Flûte 4  
Doublette 2  
Cornet V  
Contre-basson 8 (b)  
Trompette (8)  
Clairon 4

#### Positif expressif

Gambe 8  
Voix Céleste 8  
Bourdon 8  
Prestant 8  
Flûte d'écho 4  
Piccolo I  
Basson-Hautbois 8  
Voix Humaine 8

Cet ouvrage coûta moins de 5.000 F (42).

Pour l'inauguration, on fit appel à des artistes de renom : Lemmens, organiste à Laeken et parent du célèbre compositeur et fondateur de l'école du même nom ; J.-B. Coppens, organiste à Bruxelles (43) et J. Tellier, organiste à Waterloo. L'organiste titulaire, Jos. De Bue, prêta aussi son concours.

#### 10. Nouveaux compléments par les frères Van Bever

Pas plus tard que le lendemain de l'inauguration, les frères Van Bever proposèrent de compléter l'instrument de jeux pour lesquels il n'existait qu'un préparatif (Bombarde 16 au grand-orgue et Flûte octaviante 4 au récit) ; aussi de doter le pédalier d'un jeu propre : une Grosse Flûte 8.

Les 2.000 F demandés pour ces travaux comprenaient aussi le remplacement de la Trompette 8 d'Anneessens au grand-orgue par une nouvelle, de plus grosse taille. Ce même document (44) prévoyait aussi, moyennant un supplément de 350 F, de remplacer par une Viole de Gambe 8 la Flûte 4 d'Anneessens, jugée "insignifiante".

Cet ouvrage ne fut pas exécuté immédiatement puisque Van Bever le proposa dans de nouveaux devis, datés respectivement du 30 novembre 1893 (45) et du 14 janvier 1896 (46). Les frais étaient désormais évalués à 2.600 F mais comprenaient un démontage, nettoyage et accord complets de l'instrument qui avait été endommagé par des travaux dans l'église, de même qu'une Bombarde complète (56 tuyaux et non 44). Ces documents précisaient en outre que la Trompette d'Anneessens du grand-orgue passerait au positif et qu'une nouvelle, de plus grosse taille, prendrait place au grand-orgue. La Grosse Flûte 8 de la pédale nécessiterait un sommier spécial avec transmission mécanique.

Une somme de 2.600 F fut payée le 10 septembre 1897, ce qui implique que les travaux exécutés correspondaient exactement à ceux que nous avons énoncés (47).

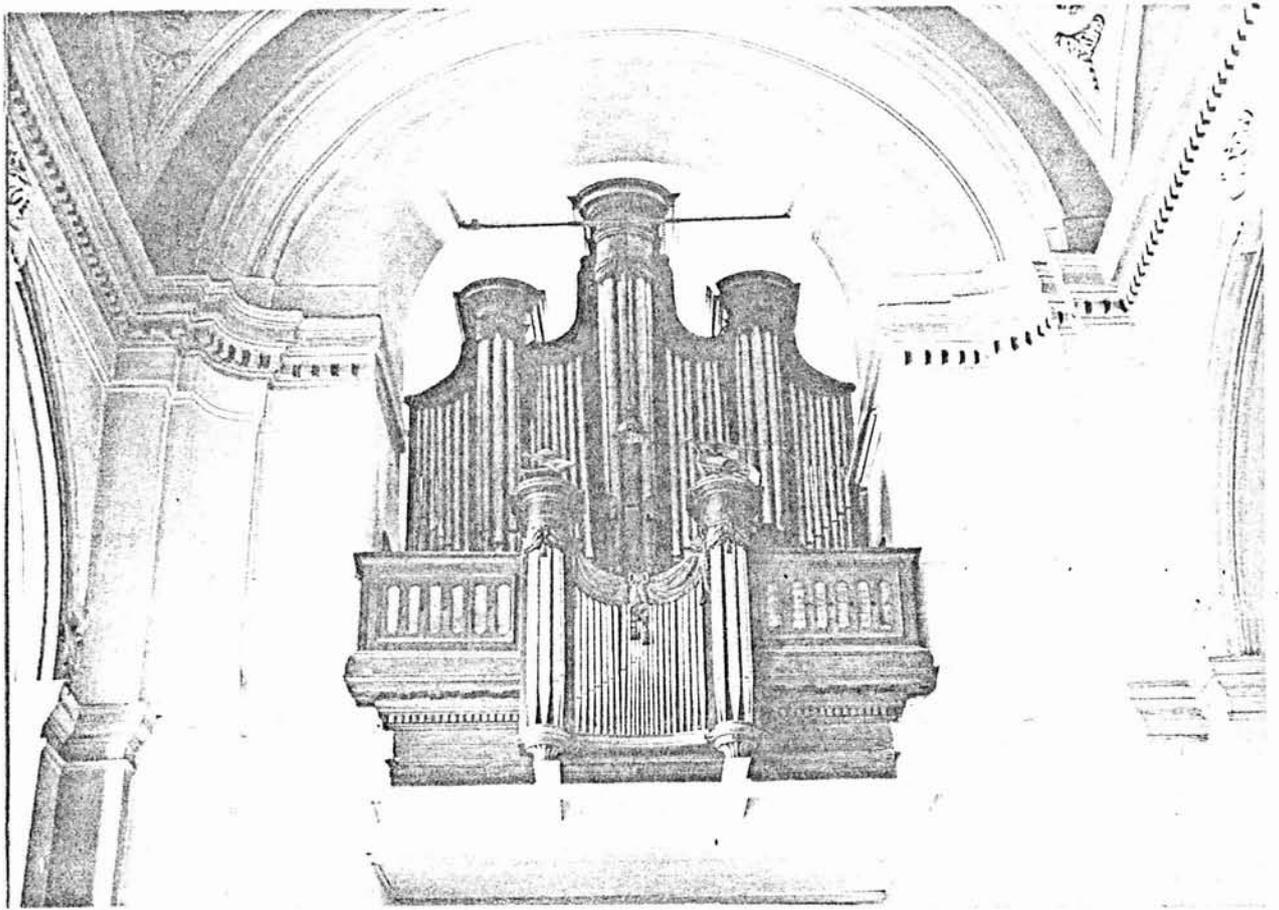
L'achèvement de l'orgue donna lieu à une nouvelle audition qui eut lieu le lundi 13 septembre 1897, à 13 h. Nous en possédons le programme (48). Prêtèrent leurs concours : Ch. De Bue, organiste titulaire, ainsi que les frères J.-B. et J.-G. Coppens, tous deux premiers prix du Conservatoire de Bruxelles (49).

#### 11. Restauration de Jos Loncke

Plus près de nous, en 1947, une transformation fut effectuée par Jos Loncke, de Esen, en Flandre-Occidentale (50, 51). Le système pneumatique fut adopté. L'orgue reçut une console séparée et la composition que nous lui connaissons aujourd'hui :

Pédalier (30 marches ; Ut - fa 3)

Contrebasse 16 / Sousbasse 16 / Octave basse 8 / Bourdon 8 /  
Octave 4 / Bombarde 16 / Trompette 8 / Tirasse Ped - I /  
Tirasse Péd - II.



UCCLE (Eglise St.-Pierre).- Buffet de l'orgue (1829). (Photo J.-P. Felix).

Ant. Coppin  
facteur d'orgues

Signature d'Antoine Coppin (°1767-<sup>+</sup>1843), facteur de l'orgue d'Uccle.  
(D'après des archives à la cure d'Alsemberg ; photo J.-P. Felix).

Grand-Orgue (I) (56 notes ; Ut - sol 5)

Accoup I - II / Accoup I-II (16) / Accoup I-II (4) / Cornet 5 r. /  
 Quintadene 16 / Montre 8 / Flûte harmonique 8 / Dulciana 8 /  
 Bourdon 8 / Prestant 4 / Flûte 4 / Nazard 2 2/3 / Fourniture 3 r. /  
 Trompette 8 / Clairon 4 / Tremolo.

Positif expressif (II) (56 notes ; Ut - sol 5)

Corne de chamois 8 / Gamba 8 / Voix Céleste 8 / Bourdon 8 /  
 Prestant 4 / Flûte d'écho 4 / Octavin 2 / Larigot 1 1/3 /  
 Cymbale 3 r. / Trompette 8 / Basson-Hautbois 8 / Octave grave.

Tirasses

Ped I / Ped II / Accoupl I-II / Expression II / Tutti.

Plaquette sur la console : "Jos. et P. Loncke  
 Essen d'Yser (Belg.) Ghyvelde-France (Nord)".

Le positif en balustrade, vidé par Van Bever, est resté tel quel. Jusqu'il y a peu, on trouvait encore dans le soubassement de l'avant du grand buffet les traces de l'ancienne console en fenêtre.

La boîte expressive du positif a trouvé place derrière le grand-  
 orgue.

L'inauguration eut lieu le dimanche 9 novembre 1947. Nous en possédons le programme (52, 53). Après la bénédiction par le doyen Van Keerberghen, le salut fut accompagné par l'organiste titulaire J. De Bondt, lauréat de l'Institut Lemmens. Ensuite, Charles Hens, organiste de la collégiale Sainte-Gudule et professeur au Conservatoire Royal de Liège, donna le concert proprement dit. Erudit et novateur, le maître eut l'excellent goût d'inaugurer ce récital par la "Suite du 1er ton" de Lambert Chaumont.

12. Vers une nouvelle restauration

En vue de la restauration de cet instrument, Gh. Potvlieghe \*) a effectué un rapport dont nous isolons ici les principales de ses observations in situ.

- Des vestiges de l'ancienne console en fenêtre laissent apparaître 2 x 7 trous d'insertion de tirants de registres pour le grand-orgue et un nombre indéterminé pour le positif, vu qu'on a pratiqué une échancrure dans le montant. Le nombre 14 correspond bien à celui des coulisses du sommier du grand-orgue, lequel nous est encore partiellement conservé dans son état original. Ceci correspond bien aux annotations de Van Bever, faites avant d'entamer ses remaniements de l'orgue A. Coppin/P.H. Anneessens (voir plus haut). Pour le positif, Van Bever nota 4 tirants à gauche et 3 à droite.
- P.H. Anneessens modifia le grand buffet de 6' en 8'.
- Après les travaux de Van Bever, la firme Kerkhoff, de Bruxelles, remit en 1926 les orgues en état pour 5.485 F.

- Vers 1938, on renforça le soutènement du jubé à l'aide de poutrelles de fer. La finition ne fut jamais effectuée. Quant au portail, faisant autrefois partie d'un ensemble buffet d'orgues - balustrade - portail, on ignore le moment auquel il a été reculé jusqu'au porche principal. Toutes ces modifications ont brisé l'unité architectonique qui devait présider dans l'ensemble.

- Examen de la tuyauterie

Grand-Orgue

- Cornet V                    Jeu d'A. Coppin. 29 x 5 = 145 tuyaux. Ils reposent sur une pièce gravée postée à 73 cm au-dessus des sommiers du G.O. Les conduits en sont aussi anciens.
- Montre 8                    Jeu d'A. Coppin. La plupart des tuyaux ont subi des rehaussements mais ils seraient malgré tout entièrement l'oeuvre d'A. Coppin. On en trouve dans d'autres de ses ouvrages ainsi que chez les Van Peteghem.
- Bourdon 8                    Jeu d'A. Coppin. Avec calottes.
- Prestant 4                    Jeu d'A. Coppin.
- Flûte harmonique 8        Nouveau jeu (ni A. Coppin, ni P.H. Anneessens)
- Quintadène 16                Idem.
- Dulcian 8                    Idem.
- Nazard 2 2/3                Jeu d'A. Coppin. Les tuyaux ont été très maltraités.
- Flûte 4                        Jeu d'A. Coppin. 13 tuyaux côniques ; 29 recouverts d'une calotte à cheminée ; les autres pourvus d'une simple calotte.
- Mixture III                    Jeu d'A. Coppin ( ? ).
- Trompette 8                Vraisemblablement jeu de P.H. Anneessens mais les noyaux, cuillers, anches et rasettes sont neufs.
- Clairon 4 (complet)        Vraisemblablement jeu de P.H. Anneessens, d'autant plus qu'on peut lire sur un pavillon l'inscription : "vier voet", et qu'Anneessens fut le seul facteur néerlandophone ayant travaillé ici.

Récit

- Corne de chamois 8        Nouveau jeu (ni A. Coppin, ni P.H. Anneessens).
- Gambe 8                      Idem.
- Voix céleste 8                Idem.
- Bourdon 8                    Jeu d'A. Coppin, provenant du positif même.
- Principal 4                    Il y a trois périodes mais la plupart des tuyaux sont d'A. Coppin ; d'autres sont de P.H. Anneessens.
- Flûte d'écho 4                Il s'agit de la flûte à cheminée d'A. Coppin, provenant du positif même.

- Octavin 2                      Nouveau jeu.
- Larigot 1 1/3                  Idem.
- Trompette 8                    Idem.
- Basson-Hautbois 8            Idem.

### Pédalier

Tous les jeux sont neufs, sauf une dizaine de tuyaux métalliques du Bourdon 8 qui remonteraient au XVIIIe siècle ; leur facture fait penser aux Van Peteghem. D'autres, de même ancienneté, semblent avoir été récupérés d'un autre orgue. L'un de ces tuyaux porte la mention : "Pédale Uccle".

Jean-Pierre FELIX.

- \*) D'après : Ch. POTVLIËGHE, Historisch rapport uit het dossier voor de restauratie van het orgel der St.-Pieterskerk te Ukkel. Nous remercions vivement cet organologue d'avoir pu bénéficier de ses observations.

### NOTES

- 25 E. GREGOIR, Historique de la Facture et des Facteurs d'Orgues, Anvers, 1865, p. 73.
- 26 E. HUMBLET, La Firme Anneessens, fondée en 1832, dans : L'Organiste, II 1970, n° 2, pp. 9-12.
- 27 BRUXELLES, A.G.R., A.E., n° 31.567.
- 28 Et non ca. 1845 comme signalé dans l'article mentionné en note 26.
- 29 Voir note 20.
- 30 Voir note 26.
- 31 BRUXELLES, A.G.R., A.E., N° 31.567, voir pour 1844 à 1868.
- 32 Ibidem, N° 31.567, voir compte de 1873.
- 33 Ibidem, N° 31.557.
- 34 Ibidem, N° 31.557.
- 35 Schmit signalait entre autres que le pédalier d'Anneessens, recouvert de cuivre, était usé. Cette couverture de cuivre est une caractéristique des pédaliers d'Anneessens. Jusqu'il y a peu, l'orgue de Lombeek-Notre-Dame en possédait un et nous regrettons que cette pièce n'ait été conservée dans un musée.
- 36 E. GREGOIR, op. cit., p. 107.
- 37 BRUXELLES, A.G.R., A.E., N° 31.557.
- 38 Gh. POTVLIËGHE, Brusselse Orgelbouwers uit de 19e eeuw. I. Van Bever, dans De Praestant, XI, 1962, N° 2, pp. 37 - 46 et N° 3, pp. 71 - 72.
- 39 BRUXELLES, A.G.R., A.E., N° 31.557.
- 40 Ibidem, N° 31.557.
- 41 Ibidem, N° 31.557.
- 42 Ibidem, N° 31.557.
- 43 Nous avons pu préciser qu'il fut organiste de l'église du Grand Béguinage à Bruxelles.
- 44 BRUXELLES, A.G.R., A.E. N° 31.557.
- 45 Ibidem, N° 31.557.
- 46 Ibidem, N° 31.557.

- 47 Ibidem, N° 31.573. Voir pour 1897.  
 48 Ibidem, N° 31.557.  
 49 Voir note 43.  
 50 Nous en publions le devis aux justificatifs historiques.  
 51 A. DESCHREVEL, Overzicht van de orgels gebouwd door wijlen Jozef Loncke, dans : De Praestant, VIII, 1959, n° 2, pp. 58 - 60 (59) ; simple mention.  
 52 Voir : De Schalmei, III, 1948, n° 1, p. 24  
 53 Ce programme nous a été très obligeamment communiqué par Mr. Frans Loncke et nous le publions aux justificatifs historiques.  
 54 BRUXELLES, A.G.R., A.E., N° 31.483 et 31.567  
 55 Ibidem, N° 31.384, fol. 85 v°.

#### HET ONTSTAAN VAN DE AUTOBUSLIJN GLOBE-DIESEDELLE

Een van onze leden, de heer Killens S., wou gaarne iets meer verneemen over het verleden van de autobuslijn Globe-Diesdelle. Hij wendde zich tot de heer Carrette laatste privaat uitbater van deze lijn. Deze wist hem enkele bijzonderheden mede te delen. Met de eerste uitbating is begonnen in 1934 door Emile Saint Jean uit Eigenbrakel en na de oorlog op 12 februari 1946 overgenomen door de heer Carrette. Hij moest daarvoor de toelating bekomen van het Ministerie van Vervoer. Hij heeft nooit een definitieve toelating gekregen en was steeds in het onzekere voor de uitbating op lange termijn. Het was ook de reden waarom hij er in maart mee ophield. Zijn autobussen waren versleten en moesten vervangen worden maar aangezien hij geen definitieve toelating kreeg was het hem onmogelijk geworden deze lijn verder uit te baten. Ook moest hij een maandelijkse bijdragen betalen aan de Brusselse trammaatschappij omdat hij over 85 % van hun gebied reed.

De autobussen hadden veel te lijden door de slechte staat van de wegen. De Dolezlaan met zijn "kinderkoppen" was maar 4,95 m breed de borduren 15 cm hoog. Door de smalte van deze straat was men dikwijls verplicht op de berm te rijden wanneer er een hindernis op de weg was, met de gevolgen van dien. Wekelijks was een bus in de garage om veren te vervangen.

Het tarief was langen tijd 1 fr, 1,50 fr, 2 fr, 2,50 fr. Er bestonden kaarten met 60 vakjes met elk een waarde van 0,50 fr per vakje voor een rit van 2 fr moest men 4 vakjes laten knippen.

Tot in 1952 ging de reisweg over Homborch naar Kalevoet. Wegens werken aan de bruggen van de Lindenlaan moesten de autobussen omgeleid worden over Linkebeek, dit was een meevaller daar vele Linkebeekkenaars daar ook gebruik van maakte. De reisweg is dan ook zo gebleven. Er moest zelfs versterking ingezet worden tussen de Homborch en de Globe op de punt uren.

Wij bedanken hierlangs de Carrette voor deze mededelingen over deze autobuslijn waarvan het nut niet te onderschatten was en nu nog is.

J.R. BOSCHLOOS.

#### A PROPOS DES FERMES DE RHODE-SAINT-GENESE

Comme je l'avais annoncé dans un article antérieur (1), j'ai collecté divers renseignements sur les fermes de Rhode-St-Genèse, dont certains sont

inédits. Après la nouvelle ferme de Boesdael, voici une ferme dont toute trace matérielle a disparu, mais dont le nom emprunté au site où elle fut édifiée demeure dans le nom du quartier.

## II. La ferme de Ten Broek

Selon Constant Theys (2), point de départ obligé de toute étude sur Rhode-Saint-Genèse, la plus ancienne mention de cette ferme remonte à 1398. Citant plusieurs documents remontant à l'Ancien Régime, il ne semble pas avoir remarqué, dans un texte de 1532, que cette ferme et les biens qui en dépendaient étaient désignés comme des propriétés de l'abbaye de Rouge-Cloître. En outre, quoi qu'il en dise, cette ferme peut être située avec une assez grande précision grâce à la "Carte topographique de la forêt de Soigne et de ses environs, levée en 1768 ..." (3), au plan d'Alseberg, Linkebeek et Rhode dressé le 12 juillet 1783 par le géomètre C.J. Everaerts à l'occasion d'une querelle entre de l'Escaille, maître des garennes soniennes, et la demoiselle de Man, seigneur de ces trois villages (4) et à un plan du hameau de Ten Broek dressé en 1777 à l'occasion d'un autre procès (5). Elle se trouvait dans l'angle formé par deux chemins devenus depuis lors la rue Basse et la rue du Champ de l'église, un peu au nord de la chaussée de Hal, qui ne fut construite que vers 1830. On y voit distinctement des bâtiments disposés autour d'une cour, selon le plan traditionnel des fermes brabançonnaises.

Comme cette ferme appartenait à l'abbaye de Rouge-Cloître, elle fut vendue comme bien national par les autorités françaises le 22 messidor an 6 (10 juillet 1798). L'affiche de vente décrit la ferme de Tembrouck ..., composée des anciens bâtiments en terre et partie en briques, <sup>(6)</sup>écuries, étable, remises, etc..." située au milieu de 27 hectares environ de terres, jardin, prés et bois qui s'étendaient entre le ruisseau dit Molenbeek et la lisière de la forêt de Soignes qui, ne l'oublions pas, atteignait encore le bois de Hal à cette époque. L'ensemble du bien avait été affermé par un bail passé devant les religieux de Rouge-Cloître à Pierre De Cuyper à partir de la Saint-André (30 novembre) 1793 moyennant 270 florins, 30 rasières de blé dues à l'église d'Alseberg, 10 poules et les impositions ordinaires, plus un cens de 5 à 6 florins (sic ! ) au prince d'Areberg, seigneur du lieu. Il fut acquis par Dieudonné Joseph Montois, domicilié à Alseberg, pour 307.000 livres (6).

Les bâtiments de la ferme de Ten Broek ne tardèrent pas à disparaître après cette vente, ce qui s'explique facilement par la description qui en est faite aux procès-verbaux d'estimation et d'adjudication. Dans la plupart des grosses fermes des environs, l'argile et le chaume avaient déjà été remplacés dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle par la pierre, la brique, les ardoises ou les tuiles. Mais à Ten Broek, on ne reconstruisit pas en dur ces bâtiments devenus anachroniques. En tout cas, à l'emplacement de l'ancienne ferme, on ne trouve plus à la fin du régime français qu'une seule construction, peut-être le corps de logis (7). En 1818, celle-ci couvrait un arc et demi ; elle appartenait à l'avocat Marchal, de Bruxelles (8), qui l'avait sans doute rachetée à Montois. A en juger par son nom, inconnu dans la région avant et après le régime français, celui-ci avait dû rentrer en France à la chute de Napoléon.

(x) couverts en paille, savoir le corps de logis, chambres, cave, grande,

Elle apparaît encore sur le plan des établissements Vandermaelen de 1836 comme propriété de la veuve du précédent, mais dans le plan dressé par P.C. Popp vers 1858, elle a disparu (9). C'est donc vers 1850, au moment où le lotissement de la forêt de Soignes par la Société Générale faisait fleurir une dizaine de nouvelles exploitations agricoles à Rhode, que disparut le dernier vestige de cette ferme de Ten Broek, qui comptait parmi les plus anciennes de Rhode.

Michel MAZIERS.

- (1) Ucclesia n° 59 (décembre 1975).
- (2) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, p. 262 s.
- (3) A.G.R., Cartes et plans man., 716.
- (4) A.G.R., Cartes et plans inv. man., 1438.
- (5) A.G.R., Cartes et plans man., 3005.
- (6) A.G.R., Affiches des Biens nationaux, 98 (n° 7).
- (7) A.G.R., Cartes et plans inv. man., 8284.
- (8) A.G.R., Cadastre du Brabant, 1846, section D, pc 10.
- (9) Bibliothèque Royale, Cartes et plans.

#### DE POST VROEGER EN NU

De postbedeling zoals wij ze nu kennen in Belgique met tenminste een bedeling per dag is ontstaan in de eerste helft van de 19e eeuw. Te Ukkel kwam het eerste kantoor er in 1869 en was gelegen in de 10 Verhulststr. Het huidige postkantoor in de Postiljonstr. werd gebouwd in 1900 en vergroot enkele jaren voor de 2e wereldoorlog. In het postmuseum bewaart men een postkalender van het jaar 1908 bestemd voor de inwoners van Ukkel met nuttige en uitgebreide mededelingen, naast de tarieven ook de afbeeldingen van de geldende munstukken van binnen en buitenland. De openingsuren van de loketten waren van 7 uur to 19 uur, de telegraaf to 21 uur op zondag van 9 uur to 11 uur. Er waren 4 uitreikingen per dag, deze van 17 uur gebeurde alleen met dagbladen. Zie hier enkele cijfers van het aantal bussen of te bestellen huizen. In 1925 waren er 7.800 bussen of huizen en 23 bestelronden ; in 1932, 9.346 bussen ; in 1946 15.383 en nu meer dan 34.000 bussen en 102 bestelronden.

In 1911 kwam het bijkantoor van Ukkel 2, gelegen stw op Drogenbos, in het zelfde jaar ontstond Ukkel 3 met uitreikers, zij bediende de wijk Sint-Job en de straten gelegen langs de stw. op Waterloo van de Bascule tot aan de Kleine Hut. Het Bijkantoor van Ukkel 5, zonder uitreikers kwam er in 1929 door de uitbreiding van de wijk Longchamps.

Een gepensioneerde brievenbesteller, 92 jaar oud, wist mij het een en het ander te vertellen over zijn dagtaak in het begin van deze eeuw. Onze brave postman begon zijn taak in het station van Calevoet om 5 uur, daar moest hij met nog een andere postman de briefwisseling aan de trein afhalen en dit met een kruiwagen later met een stootkar. Op oude postkaarten kan men nog die kar zien staan voor het postkantoor. Als laatst aangekomene in de kader van de postmannen had hij de verst afgelegene ronde te bedienen. Wie volgt er mij voor deze wandeling ? Vertrek met de tram richting Ma Campagne waar hij de boerentram nam tot aan de Disedelle daar begon zijn ronde langs

de dreef of Landvoogddreef de Eikenlaan, Gendarmedreef, Lorrainedreef, Van Beverelaan, stw. op Waterloo Schilderarchtgedreet, Perckelaan tot Verrewinckel, Godshuizenlaan tot Linkebeek om te eindigen Horzelstraat. In de namiddag had hij een kleidere ronde maar ging hij reeds zijn kar gereed zetten aan het station van Calevoet.

Was dit de goede oude tijd ? is het nu beter ? Wie zou het durven beweren. Een zaak is zeker, het leven was minder gejaagd, meer geniedbaar. Vroeger nam men de tijd om te leven. Een bewijs daarvan, de brievenbesteller die me het een en het ander vertelde over de post van vroeger, overleed op 94 jarige ouderdom.

J.R. BOSCHLOOS.

#### LA GLACIERE DU COUDENBORRE

Nous donnons ci-joint un plan de situation et un levé architectural de la glacière bordant l'étang du Coudenborre (château Spellemans, 479, chaussée de St Job), documents établis par M. l'architecte Grimmiaux, membre de notre Cercle, que nous remercions de sa collaboration. Nous voulons espérer qu'ainsi que cela nous a été formellement promis, ce précieux témoin sera conservé. M. Grimmiaux nous donne, par ailleurs, ci-après quelques commentaires sur ce type de construction.

#### LES GLACIERES PRIVEES AVANT LE XXe SIECLE

Pour la conservation des aliments et pour maintenir des températures basses en été, les châteaux et demeures seigneuriales des siècles derniers étaient équipés de glaciers.

Dans de nombreux parcs de châteaux d'avant le XXe siècle, on rencontre parfois un monticule boisé se dressant généralement aux abords d'un étang. Bien souvent, le profane n'y prête guère attention, et il est loin de se douter que ces monticules recouvrent des "réfrigérateurs primitifs". Ces petites constructions, de formes diverses, étaient constituées de murs et voûtes, dans la plupart des cas, en briques et recouvertes d'une épaisse couche de terre, dans laquelle poussaient des arbres et arbustes. Suivant l'importance des propriétés et selon l'ingéniosité du constructeur, ces glaciers étaient de formes et de grandeurs diverses.

Les plus efficaces étaient construites sur le niveau normal des terres, soit partiellement enterrées, de forme circulaire ou ovoïdale. On y avait accès par un couloir maçonné, long et étroit, fermé par deux ou trois portes, distantes l'une de l'autre d'environ un mètre.

Ces glaciers étaient destinées à conserver la glace naturelle, récoltée pendant l'hiver, dans l'étang, ou à défaut dans un canal. La température devait donc y être tenue très basse, environ 0°. A cet effet, le couloir, entre deux portes, était bourré de paille pour obtenir une meilleure isolation. Ainsi la glace emmagasinée permettait un approvisionnement permanent durant tout l'été. La glace fondue pouvait s'écouler par un drain établi dans le fond.

CHEMIN DE FER

PROPRIETE  
SPELLEMANO

Chaussée de S<sup>t</sup> JOB  
à UCCLY.

Prairie

Etang

Glaçière

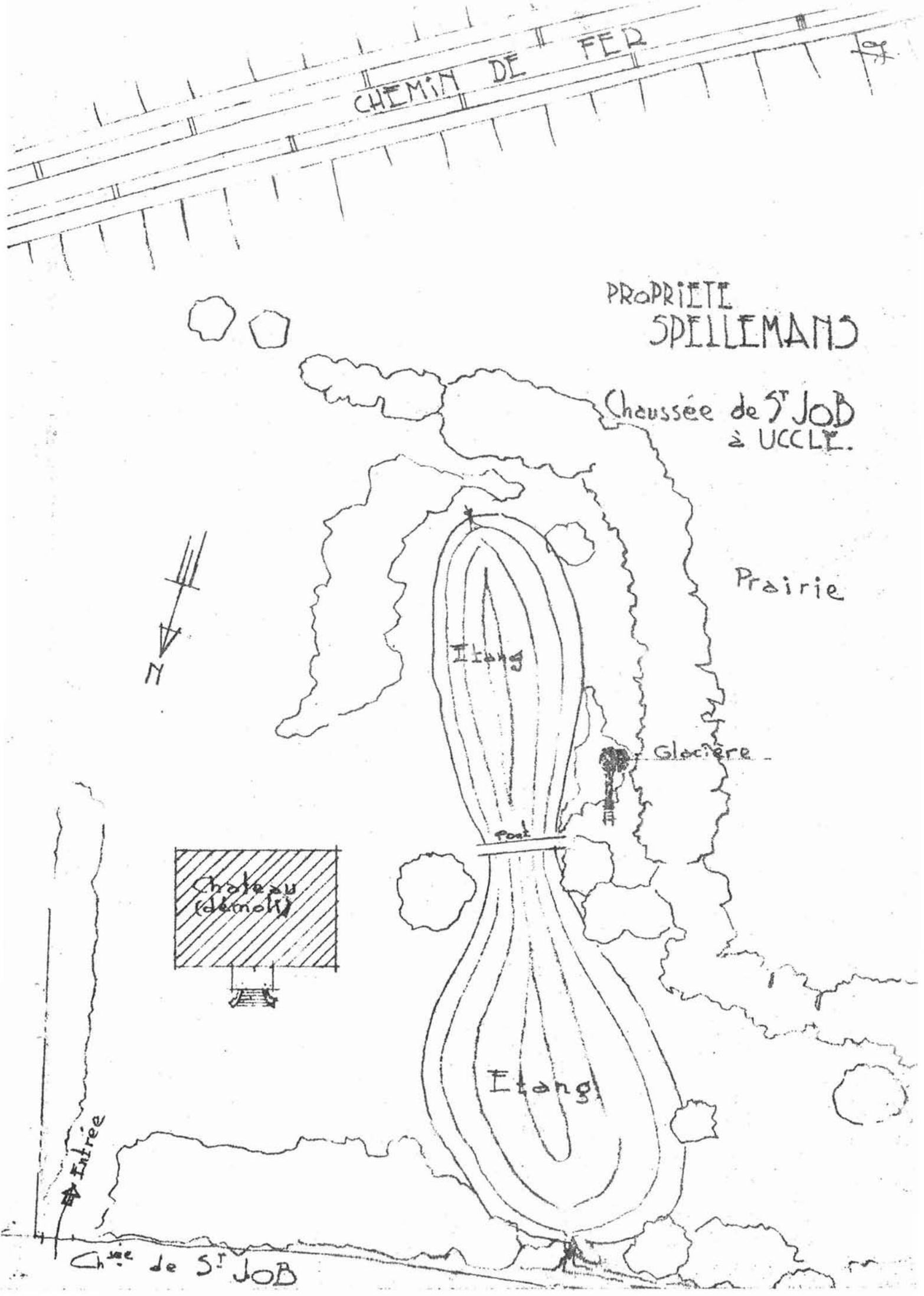
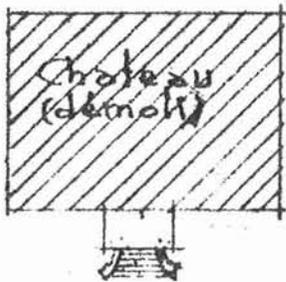
Post

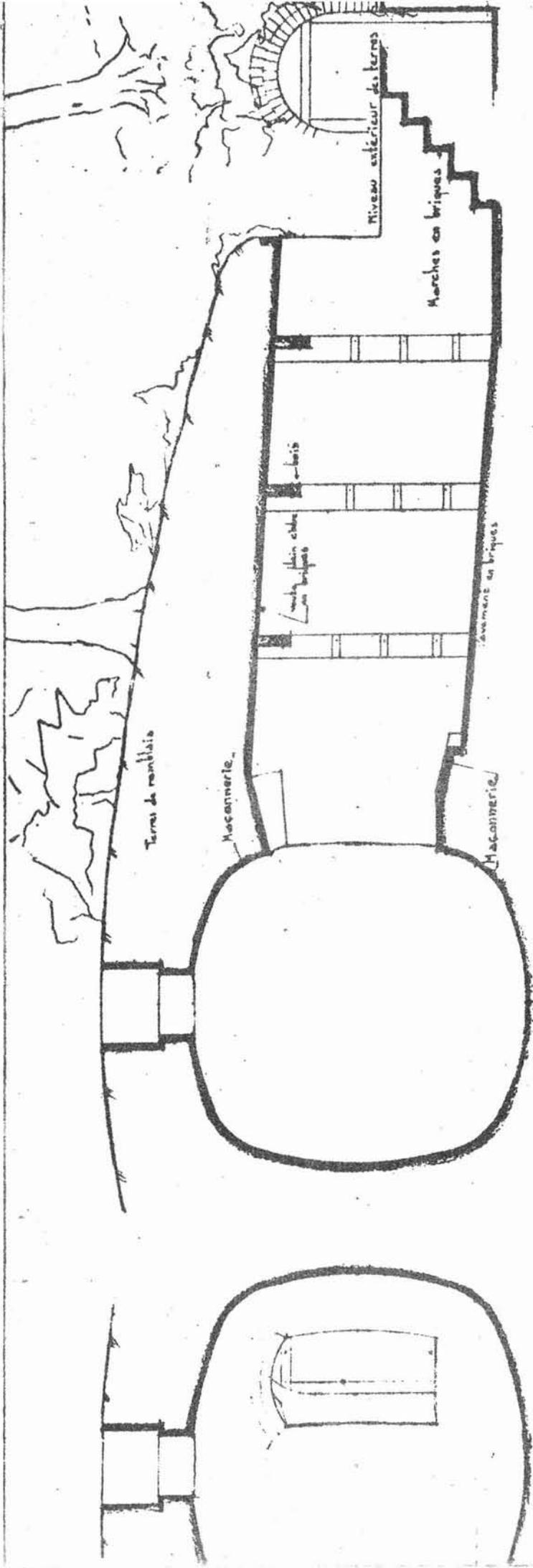
Château  
(démoli)

Etang

Entrée

Ch. de S<sup>t</sup> JOB

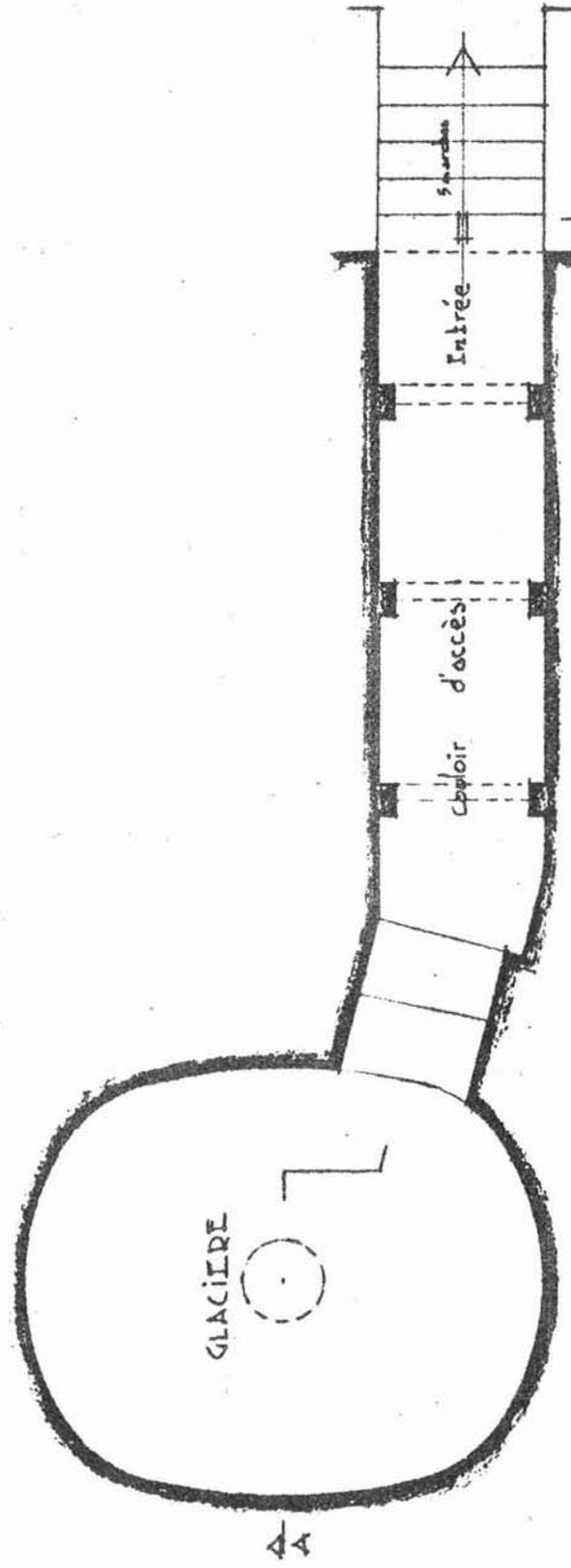




COUPE C.

COUPE A-D.

COUPE D



C-B

VUE IN PLAN.

MAITRE SPILLMANS (de Vleuge)  
 COUPE D'OBJET  
 CHEZ M. DE JOD. N. 479  
 UCCLE  
 GLACIERE SOUTERRAINE

UCCLE N. 27 de Juin 1873

Echelle 1 m.

Pour remplir la glacière, cette tâche incombait habituellement au chef jardinier. En hiver, lorsque l'étang était couvert de glace, celle-ci était découpée et stockée dans la glacière. Lorsque celle-ci était remplie, on fermait hermétiquement les portes après avoir bourré l'espace entre celles-ci de paille. Alors, le magasin n'était plus ouvert jusqu'aux mois d'été que pour les besoins de la maison, soit pour la cuisine, ou les caves, pour garder au frais les aliments, les boissons, ainsi que pour les traitements médicaux (fièvre, etc...) et pour rafraîchir les locaux. Occasionnellement, on y conservait de la nourriture sur la glace, dans la glacière ou dans des pièces fraîches adjacentes. Cette pratique contribuait, par l'accès successif dans la glacière, à une fonte plus accélérée. Dans certains domaines, les glacières avaient des dimensions considérables. On cite une glacière, en Angleterre (à Killerton), remplie en 1890, par une trentaine d'hommes, occupés pendant plus de cinq jours, au stockage de quatorze tonnes de glace. On suppose que cette quantité a suffi pour la famille pendant deux ou trois ans ! La pratique de conserver une assez grande réserve de glace pour deux années consécutives était largement recommandée, quoique cela ne semble pas avoir été souvent suivi.

Lorsqu'à la fin du XIXe siècle, la glace fut fabriquée artificiellement, l'usage des glacières privées est tombé lentement en désuétude. Au début du XXe siècle, les REFRIGERATEURS sont devenus progressivement accessibles à la société et les FRIGOS en usage dans la plupart des ménages des pays industrialisés.

Dans notre société moderne actuelle, ces glacières anciennes, établies dans les parcs, ayant perdu toute utilité pour leur destination originale, sont devenues des débarras ou remises. Ou encore, vouées à l'abandon, finissaient par tomber en ruines. Les ornithologistes s'en réjouissent, car ces vestiges de glacières constituent souvent des gîtes d'hibernation idéaux pour les chauves-souris.

Si certaines de ces glacières, encore existantes, pouvaient être préservées et restaurées, elles constitueraient un témoignage du passé.

A. GRIMMIAUX.

#### Références

- Geoffrey Locke : "Ice houses" dans "National Trust" n° 24 - autumn 1975  
 Robert Jooris : "La gestion des glacières, élément important pour la sauvegarde des chauves-souris dans notre pays" dans "Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique" - feuille de contact n° 4 - oct.-nov.-déc. 1975.

#### LE KINSENDAEL

A l'heure où va s'ouvrir, en vertu des dispositions du projet de plan secteur de l'agglomération de Bruxelles, la concertation sur le Kinsendael (zone d'aménagement concertée n° 3) entre la rue Engeland et la rue du Roseau, il nous paraît opportun d'attirer l'attention sur ce domaine.

L'historique que nous publions n'est pas complet. Nous espérons que les recherches en cours nous permettront de combler bientôt les lacunes qui subsistent encore.

Sur le plan écologique, le Kinsendael se distingue nettement du Cauwberg. Il en est séparé d'ailleurs par une série de blocs à appartements construits sur ce qui était encore, il y a 40 ans, des landes à genêts, bruyères et silex dont seule la frange inférieure, le long du Geleytsbeek était cultivée.

Le Kinsendael fait plutôt partie d'un autre biotope, mouillé celui-là, qui est le fond de la vallée de St Job et un des rares témoins de ce qu'était la vallée, en 1920 encore, ainsi qu'en témoignent plusieurs tableaux décorant la salle des mariages de l'hôtel communal d'Uccle. On y voit notamment les peupliers qui bordaient le grand étang de Carloo et dont cinq exemplaires subsistent encore.

C'est la nature marécageuse du site (due notamment au manque d'entretien d'un affluent du Geleytsbeek, le Groelstbeek, dont les eaux s'étalent aujourd'hui sur une grande largeur) qui fait du Kinsendael un biotope exceptionnel.

#### Son passé (par Jacques Lorthiois et Etienne van der Elst)

Il semble que le Kinsendael se soit autrefois appelé Glatbeke, variante de Geleytsbeke, nom porté par le ruisseau longeant la chaussée de St Job. Avec l'actuel Papenkasteel dont il est le prolongement naturel, il pourrait provenir du démembrement d'un domaine plus ancien : le Groelst. Dans son Histoire des environs de Bruxelles, t. III, p. 648, Wauters en parle et divers autres auteurs après et d'après lui ... La liste des propriétaires connus ne s'ouvre cependant qu'à la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe s. Marguerite Oudaert l'apporte en dot à son époux, Jean Vanderryt, seigneur de Broechem, qui vend le Kinsendael en 1611 à Jacques Woislauky (+ 1632), lieutenant-fauconnier des Archiducs, époux de Jeanne-Marie de Clare en 1622, laquelle vivait avec postérité en 1634. Par le mariage de Claire Woilausky avec Guillaume van Ghindertaelen, greffier au Conseil de Brabant, le Kinsendael entra dans le patrimoine de cette famille qui le conserva jusqu'en 1747. Ensuite, il passa par succession au baron de Nevele (Jean-Charles-Adrien della Faille, époux de Marie-Thérèse, baronne de Cano et de Meghem + 1784), puis à Joseph-Alexandre, baron de Wal(le) d'Anthines.

En 1811, le Kinsendael, qui avait appartenu pendant plus de trente ans à Joseph-Alexandre, baron de Walle, passa à sa fille, Marie-Caroline-Wilhelmine, baronne de Walle, épouse d'Emmanuel-Constantin, baron van der Linden d'Hoogvorst. Celui-ci, propriétaire du château de Meysse et futur commandant de la Garde bourgeoise en 1830, ainsi que son épouse le cédèrent en 1828 à Alphonse Marbaix du Graty, conseiller à la Cour des Comptes, lequel s'y établit.

Cinq ans plus tard, en 1833, le Kinsendael fut mis en vente publique en huit lots. En 1835, lorsque Vandermaelen publia son plan cadastral d'Uccle, la mutation n'était pas encore enregistrée et le propriétaire en était toujours le magistrat précité bien qu'il se nommât à ce moment Du Graty de Marbaix ... La superficie du Kinsendael en mesures contemporaines était de 3H. 15A. 70c.

Popp nous apprend que de son temps (+ 1860) le Kinsendael appartenait à l'épouse du notaire Charles Ectors, d'Anderlecht. Ce dernier aurait légué le Kinsendael à son avocat Charles Woeste en remerciement d'un procès gagné. Après le décès de Woeste en 1921, enterré au cimetière d'Uccle, nous ignorons les propriétaires successifs. Une autre version soutient que Woeste n'aurait hérité que de l'usufruit. Seul M. Woeste, unique descendant et détenteur des archives familiales pourrait nous aider.

#### Sa Flore (par Léon Meganck)

Le Kinsendael, dans le Kriekenput (anciennement propriété Woeste) peut se diviser écologiquement en deux groupes floristiques, dont une composante boisée à caractère mixte, semi-naturelle et exotique et une autre, naturelle sur substrat marécageux.

L'ancien parc (qui entourait le château), entrecoupé de pelouses et de bouquets d'arbres, comporte des groupements intéressants de hêtres remarquables, dont un superbe alignement bordier, de tilleuls, de frênes, de châtaigniers, de tulipiers, de conifères, de différents arbrisseaux, d'arbres fruitiers, etc...

Système mixte aujourd'hui colonisé par une flore sauvage où les graminées et les orties dioïques sont les reines et où les bardanes, les pulicaires et les grandes aunées surtout se font remarquer.

Le marais quant à lui, renferme les richesses floristiques les plus estimées. Outre une espèce de chêne des marais (variété plantée et étrangère, mais d'un saisissant effet), on rencontre dans les aulnaies, les frênaies et les saulaies, une flore paludéenne hautement diversifiée.

Le long du Groelsbeek notamment, à côté des carex et des pétasites nombreux, poussent des berces spondyles, des angéliques, des cirses et des myosotis des marais.

Une mare de cresson, au pied de la cascade monumentale, alimentée par le Groelsbeek, abrite le cresson des fontaines et la véronique bécabunga. Indices d'une eau claire et aérée.

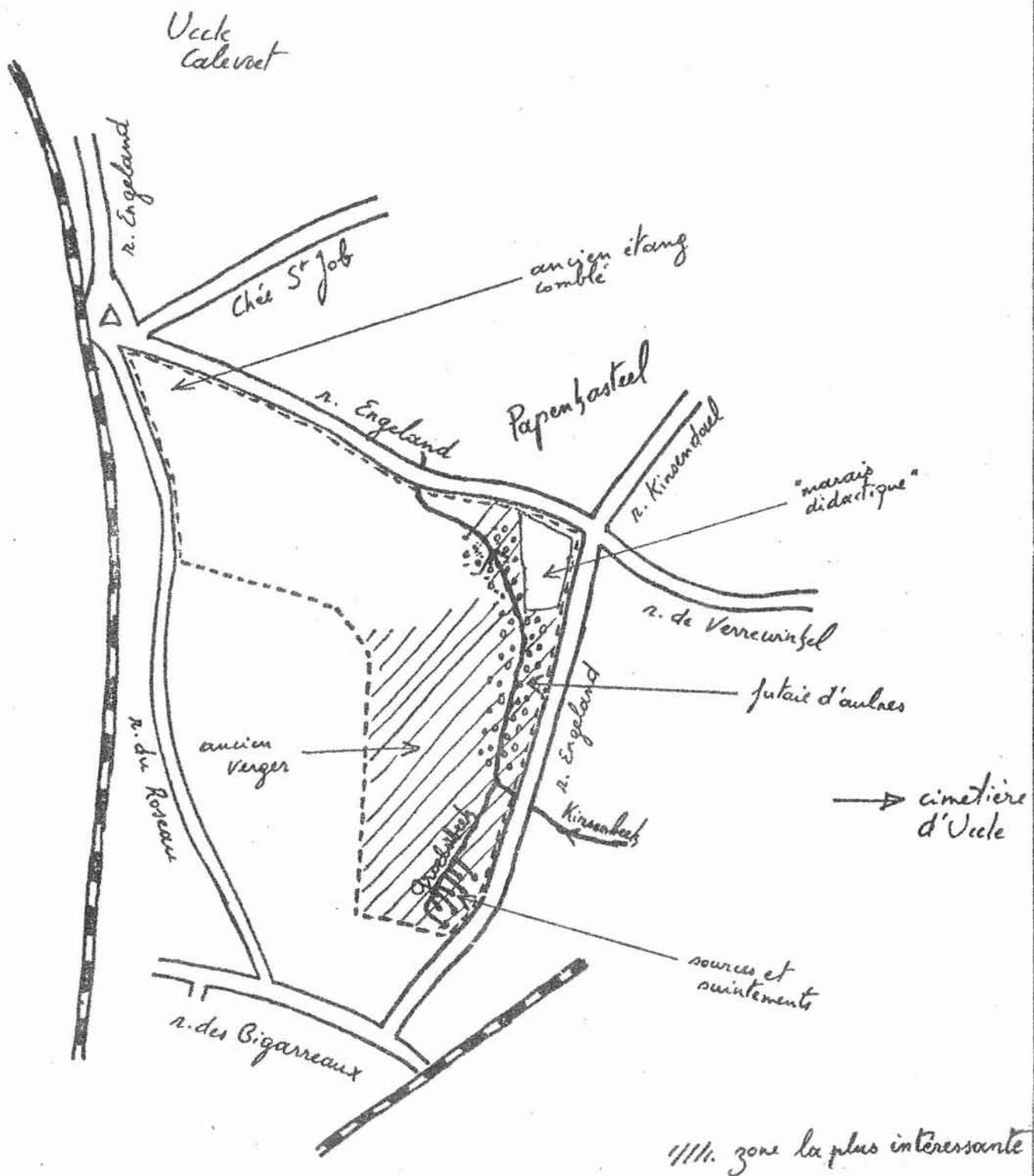
Ailleurs, et tout au long du Kinsensbeek, où règnent en maître la saule blanc et le saule marsault, on peut admirer les laiches et les prêles géantes, découvrir la grande lysimmaque et la spirée ulmaire.

A noter qu'il existait, avant le comblement de l'étang, du Kinsendael, une importante colonie de massettes d'eau ou quenouilles (*Typha Latifolia*) et d'iris d'eau (*Iris pseudo-acorus*).

Les bords herbeux du défunt étang étaient joliment parés de populations des marais (*Caltha palustris*) et les fonds marécageux adjacents recelaient, paraît-il, quelques tapis de sphaignes.

#### Sa Faune (par H. de Wavrin)

Parmi les étendues naturelles de petite surface, ce domaine est certainement à Uccle le plus intéressant au point de vue ornithologique, et un des meilleurs de la région bruxelloise. Surtout si l'on considère que l'ensemble



ne couvre environ que 4 Ha et que la partie la plus attractive n'en totalise que 2.

L'intérêt ornithologique de ce site peut s'expliquer pour plusieurs raisons :

- Une grande diversité du paysage végétal. On y trouve en effet des arbres de haute futaie, un vieux verger à l'abandon avec des arbres morts, des zones marécageuses avec une végétation de type nettement paludicole, une aulnaie, des espaces dégagés, des broussailles... On a ainsi une très grande diversité tant de hauteur que de structure de la végétation, ce qui fait que de nombreuses sortes d'oiseaux y trouvent leur biotope spécifique.
- La présence de nombreuses plantes nourricières attractives pour beaucoup d'oiseaux. Par exemple, *Scircium* pour les linottes et mésanges, verger à pommes pour les turdidés, aulnes pour les tarins et chardonnerets l'hiver, quelques conifères pour les roitelets, érable pour le gros-bec...
- L'existence de petits ruisseaux avec filets d'eau peu profonds dont le rôle d'abreuvoir et de lieu de bain est considérable vu leur fréquentation intensive par les oiseaux des environs.
- Vu que le site est peu fréquenté par les promeneurs, la tranquillité en fait un refuge où les oiseaux ont une impression de sécurité.
- C'est un endroit intrinsèquement attractif qui est situé dans une vaste zone sauvage, qui englobe le Kauwberg. L'endroit est ainsi régulièrement visité par la plupart des oiseaux de cette zone.

La densité et la diversité de l'avifaune peuvent être mises en évidence aux différentes époques de l'année.

En période de nidification, la densité des sylvidés est remarquable. On a, par exemple, près de 10 couples de fauvettes à tête noire (*Sylvia atricapilla*), 2 de fauvettes des jardins (*Sylvia borin*), 1 ou 2 de rousserolles verderolles (*Acrocephalus palustris*), 1 ou 2 de gobemouches gris (*Muscicapa striata*), 4 ou 5 de pouillots veloces (*Phylloscopus collybita*). Des espèces peu abondantes dans la région y nichent régulièrement, comme le gros-bec (*Coccothraustes cocc.*), le serin cini (*Serinus serinus*) et le pigeon colombin (*Columba oenas*). Cette année, un couple de chouettes hulottes (*Syrinx aluco*) y a élevé ses jeunes. Y nichent aussi chaque année le pic épeiche (*Dendrocopos major*) et le pic vert (*Picus viridis*), de même que le pic épeichette (*Dendrocopos minor*) qui est cependant moins régulier. Des familles d'hypolaïs ictérine (*Hippolais icterina*), de fauvettes babillardes (*Sylvia curruca*) et de grives draines (*Turdus viscivorus*) y ont aussi été notées. On y observe aussi la nidification irrégulière du loriote (*Oriolus oriolus*) et de la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) ; c'est le seul point de la commune où ces deux espèces peuvent s'observer. En outre, nichent aussi des espèces plus courantes comme le grimpeur (*Certhia brachydactyla*), la sittelle (*Sitta europaea*), la plupart des mésanges, le pigeon ramier (*Columba palumbus*), la pie (*Pica pica*), le geai ( *Garrulus glandarius*), ...

Vu l'abondance de nourriture, les jeunes y stationnent après la nidification et des apports supplémentaires d'oiseaux venus de l'extérieur provoquent au début de l'été une densité maximale. A cette époque les opérations de baguage permettent la capture de près d'une centaine d'oiseaux par jour, ce qui indique qu'ils sont plusieurs centaines à fréquenter le site. Les espèces banales du type moineau domestique (*Passer domesticus*), accenteur (*Prunella modularis*) et étourneau (*Sturnus vulgaris*) y sont en très nette minorité. C'est à

ce moment que l'on voit apparaître quelques linottes (*Acanthis cannabina*) venues des environs. Puis, en août-septembre, le gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) et le rouge-queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) y font souvent une halte de migration.

En automne les tarins (*Carduelis spinus*) et chardonnerets (*Carduelis carduelis*) de passage y stationnent régulièrement en nombre et on y note aussi des rassemblements de bouvreuils (*Pyrrhula p. europea*) qui concernent tant les oiseaux locaux que ceux venus d'ailleurs. L'on peut alors y observer le sizerin (*Carduelis flammea*), le pinson du nord (*Fringilla montifringilla*), la grive mauvis (*Turdus musicus*) ou le moineau friquet (*Passer montanus*).

L'hiver, outre quelques espèces de fringilles, on y observe de belles densités de grimpereaux, pics, mésanges diverses.,,

Le beccroisé des sapins (*Loxia curvirostra*) s'y arrête aussi de temps en temps. Notons l'observation assez exceptionnelle ce printemps d'une bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) (D. Van der Elst).

A titre indicatif, voici la liste des oiseaux qui ont été bagués en quelques séances de 1970 à 1976 dans ce site :

Poule d'eau	
( <i>Gallinula chloropus</i> ) . . . . .	3
martin pêcheur	
( <i>Alcedo atthis</i> ) . . . . .	1
pic vert	
( <i>Picus viridis</i> ) . . . . .	3
pic épeiche	
( <i>Dendrocopos major</i> ) . . . . .	1
bergeronnette des ruisseaux	
( <i>Motacilla cinerea</i> ) . . . . .	1
troglodyte	
( <i>Troglodytes troglodytes</i> ) . . . . .	45
accenteur mouchet	
( <i>Prunella modularis</i> ) . . . . .	37
grive musicienne	
( <i>Turdus philomelos</i> ) . . . . .	20
merle noir	
( <i>Turdus merula</i> ) . . . . .	121
rouge-gorge	
( <i>Erithacus rubecula</i> ) . . . . .	40
rousserolle verderolle	
( <i>Acrocephalus palustris</i> ) . . . . .	1
hypolaïs ictérine	
( <i>Hippolais icterina</i> ) . . . . .	1
fauvette à tête noire	
( <i>Sylvia atricapilla</i> ) . . . . .	1
fauvette des jardins	
( <i>Sylvia borin</i> ) . . . . .	17
pouillot véloce	
( <i>Phylloscopus collybita</i> ) . . . . .	25
roitelet huppé	
( <i>Regulus regulus</i> ) . . . . .	9

gobemouches gris	
(Muscicapa striata) . . . . .	7
mésange charbonnière	
(Parus major) . . . . .	108
mésange bleue	
(Parus ater) . . . . .	2
mésange nonnette	
(Parus palustris) . . . . .	6
mésange boréale	
(Parus montanus) . . . . .	28
mésange à longue queue	
(Aegithalos caudatus) . . . . .	13
sitelle	
(Sitta europea) . . . . .	1
grimpereau des jardins	
(Certhia brachydactyla) . . . . .	13
gros-bec	
(Coccothraustes coccothraustes) . . . . .	5
verdier	
(Chloris chloris) . . . . .	43
tarin	
(Carduelis spinus) . . . . .	56
serin cini	
(Serinus serinus) . . . . .	5
bouvreuil	
(Pyrrhula p. europea) . . . . .	8
pinson	
(Fringilla coelebs) . . . . .	16
étourneau	
(Sturnus vulgaris) . . . . .	5
corneille noire	
(Corvus corone) . . . . .	1

---

Total : 761 oiseaux répartis en 33 espèces.

L'intérêt ornithologique de ce site ne fait certainement aucun doute. Nous pouvons également y ajouter l'observation régulière de l'écureuil (*Sciurus vulgaris*) qui s'y reproduit, du mulot (*Apodemus sylvaticus*) et du campagnol agreste (*Microtus agrestis*).

La partie la plus intéressante du site est sans aucun doute la zone Sud ; sa protection mérite une attention particulière.